approximative et à différentes reprises on dû interrompre les entrées pour permettre au public de l'intérieur d'évacuer les salles.

Au camp français, où cependant il n'y avait plus les mêmes attractions que les jours précédents la foule est également considérable ; on vent jouir encore du pittoresque tableau offert à la vue par cette résurrect-on du vieux Tourcoing.

Dans les rues les hommes ayant fait partie des troupes et qui pour la plupart, ont eu congé dans les établissement-s où ils travaillent continuent à s'amu er en chantant des refrains arrangés sur des airs populaires.

En résumé, tout s'est admirablement passé et l'on conservera longtemps le souvenir r des fêtes que nous venons de célébrer et au succès desquelles chacun a travaillé.

L'Exposition Horticole

Un succès sans précédent

L'Exposition horticole organisée à Tourcoing a obtenu un succès colossal et absolument sans précédent. Tous ceux qui ont contribué à sa réussite membres des commission d'organisation municipale et technique, les membres du jury les exposants méritent les plus vifs éloges et de chaleureux remerciements.

Leur œuvre commune a été splendide.

N'en formons le même vœu exprimé au banquet des membres du jury, par un grand horticulteur de Gand, M. Pynaert, celui de se voir se former chez nous une société horticole et se renouveler les belles expo-itions comme celle dont nous venons de jouir.

***

Par ni les principaux lauréats du concours nous r-levons les noms suivants :

M. H. Willem, de Tourcoing. 29 concours. 14 premiers prix, 9 seconds, 6 troisièmes, valeur 1730.

De Smet frères, de Gand. 12 concours, 10 premiers prix, 2 seconds, valeur 1400.

Vincke-Delaplace, de Bruges, 7 concours, 6 premiers prix, 1 second, valeur 1125.

Delmaeure. 5 concours, 4 premiers prix, 1 second, valeur 600.

Pynaert, 7 concours, 4 premiers prix, 3 seconds, valeur 400.

Mlle Bière 5 concours, 3 premiers, 2 seconds, valeur 425.

Mullié, 2 concours, 1 premier, 1 second, valeur 200 fr.

Comme exposition vraiment originale nous avons signalé celle de M. Van der Planckemayeur, horticulteur, à Menin (Belgique) qui se trouve à l'entrée du vestibule.

M. Van der Planckn a eu ce décerner une médaille d'or qui vient s'ajouter à une série de récompenses obtenues dans différents concours.

Quel de plus délicieux que ces charmants ouvrages rustiques en l ège affectant les formes les plus variées et les plus coquetes et que l'on garn t de plantes et de fleurs.

Cet exposant a obtenu un succès très mérité. Hier, il a écoulé bon nombre de ses produits.

C'était mérite et cela prouve qu'à Tourcoing on sait apprécier ce qui est d'un véritable bon goût.

Il faut ajouter à cela que malgré l'effet gracieux qu'ils produisent, les articles de M. Van der Planckn sont à des prix très abordables.

Tombola

La tombola comprenant 1000 fr. de prix, 666 fr. de planies et 334 fr. de tableaux a été tirée hier soir à sept heures, dans la grande salle des mariages, sous la présidence de M. le Maire, assisté de MM. Masure et Sénéjar, adjo nts, en présence des membres de la commission technique.

Les souches des 4000 billets étaient placées dans une corbeille et 151 numéros gagnants, ont été extraits un à un par un enfant.

Voici ces numéros :

210 2348 3161 3433 3333 3337 952 3600
2155 1494 3081 1852 1654 2325 1567 3563
777 1991 3079 3737 695 343 1049 188
3401 3091 1811
2005 3618 3150 3180 2965 1973 3068 4106
3923 1270 2742 1760 386 431 2160 2747
2270 2357 1754 3578 1490 3345 3256 2370
3583 1969
2964 1304 1601 2144 2673 2358 2235 2142
1437 460 3570 3850 810 121 243 3268
2916 2814 1280 147 569 3616 3188 3884
3257.
3051 915 1102 3249 3031 3097 76 1965
1344 1006 1657 3206 1250 2854 3369 3836
3501 279 3129 122 3837 2312 3084 1311
338 3544
1510 1076 310 3438 3969 996 1162 162
27 60 1332 2883 2204 1508 2706 3813
3467 3189 2383 1010 1938 3530 3941 3339
1773
784 3689 86 1481 453 327 1858 150
2327 2430 665 2822 529 199 2654 3798
702 2000 2808 581 528 2971.

Les lots, parmi lesquels on fleura, peuvent être réclamés aujourd'hui, à partir de dix heures, jusque samedi soir.

Vol d'outils. — M. Manet François, 37 ans, maçon, demeurant rue de la Potente, à la Croix-Rouge, avait déposé samedi soir, ses outils dans une maison en construction rue de la Vigne, appartenant à M. Charles Tiberghien, où il travaillait, quand, hier matin, en allant pour les reprendre, il en constata la disparition.

Il n'est pour toute consolation, qu'il venir déposer une plainte au commissariat du 2e arrondissement où une enquête est ouverte.

Outrages et rebellion. — Lundi soir, le nommé Godefroy Charles, 20 ans, demeurant à Roubaix, entraîné à l'e-tamin é tenu par M. Dujardin rue de l'Hôtel-de-Ville prolongée, assaillement pris de boisson et, sur le refus du cabaretier de le serv r, il voulut se précipiter sur lui.

Il porta un coup de tête que M. Adolphe Dupuy reçut en pleine poitrine. L'agi-nt Lenortier a eu toutes les peines du monde à le conduire au dépôt

L'incendie de la rue du Hase.—Nous avons relaté dans notre numéro de lundi matin, l'incendie survenu dimanche soir, vers neuf heures, chez M. Lemen Phalempin, rerdordeur, rue du Haze.

Les dégâts occasionnés par ce sinistre, s'élèvent à 44.000 francs et se dé-omposent comme suit : 20,000 francs pour les marchandises, 12,000 francs pour le mobilier et 12,000 francs pour l'habitation.

Il y a assurance à trois compagnies pour une somme de 30,000 francs.

M. Lenoble, commissa re de police du deuxième arrondissement, a ouvert une enquête.

Parmi les personnes qui se sont le plus signalées au début du feu, il convient de citer le gendarme Caby, qui, au moment où il pénétrait dans la maison incendiée pour sauver les livres du bureau, a eu au tunique et son pantalon brûlés par du plomb fondu qui tombait de la nosière.

A ce nom, nous ajouterons celui du sergent mécanicien Flamend, dont le dévouement a été admiré de tous les spectateurs mais qui malheureusement, en voulant s'asseurer et les consoinets de la pompe à vapeur ne s'échauffaient point, a su à l'aide de la main droite presque grillée.

M. le docteur Candrelier, médecin du corps, lui a donné des soins et a déclaré que sans complication, il n'y aurait pas eu de suites graves.

Suicide émouvant à Rouges-Barres

Le hameau de Rouges-Barres vient d'être encore une fois le théâtre d'un drame. Hier matin, vers cinq heures, un homme s'est couché sur les rails, près du passage à niveau de la Pilotrie et a été broyé par le train 2.500 qui part de Tourcoing à 4 heures 50 minutes.

Le mécanicien observait la v o e lorsqu'il vit un homme enjamber le fossé et se coucher sur les rails.

Il ren-er-a aussitôt le vapeur, serra les freins, mais immédiatement, les roues de la locomotive coupèrent en morceaux le corps de l'homme, projetant les membres de tous les côtés. Le malheureux a vécu trente-cinq minutes dans les débris qu'on transporta à la morgue de Marcq-en-Barœl.

M. Renard, commissaire de police de La Madeleine, se rendait aussitôt sur les lieux du suicide pour y faire les constatations légales. A l'aide de papiers qu'on retrouva dans une des poches du mort, on put établir son identité. L'aiguilleur, témoin du drame, l'avait déjà reconnu

Le suicidé s'appelle Camille Hautekeete, 32 ans, né à Lisquecq (Belgique), célibataire, il demeurait à l'estam.net Brulois, situé à quelques mètres du passage à niveau.

M. Renard a ouvert une enquête pour établir les causes qui ont pu déterminer Hautekeete à se suicider ; il a-pris que cet homme, qui travaillait chez M. Bourrigaud, à Saint-Maurice, ayant quitté l'atelier lundi matin, sur une observation qui lui a été faite, aurait dit en sortant ses bottines : « Ce n'est pas mal qu'on-le déra-le son. » Il rentra cependant chez lui à midi, mais au moment de se rendre au travail, il mettait à exécution son projet de suicide.

En arrivant à Lille les roues de la locomotive et du tender étaient rouges de sang. On l'on voyait à différents endroits de la machine des morceaux de chair auxquels adhéraient des lambeaux de vêtements.

Photographie Artistique et Industrielle

81, *rue Desurmont, TOURCOING*

près le Nouvel Hôtel-de-Ville

Portraits soignés depuis 7 fr. la douzaine, émaillés et bombés, avec un grand comme prime gratuite.

Portraits artistiques, au charbon, spécialité de la maison.

Réduction aux militaires et aux personnes participant à la Fête du Centenaire.

On opère tout pour tous les temps.

81, RUE DESURMONT, TOURCOING

VILLE DE TOURCOING

Condition publique des matières textiles

Entrées du 14 au 19 mai 1894

Soie.	»
Laine peignée	441 480
Laine filée	96,182
Blousses . .	67,317
Coton.	16,844
Totaux.	621,823

Conditionnements. 1,619
Tirages 84
Dégraissages . . . 24

Le Directeur,
Arthur BONTE.

LILLE

Accident à la gare

Un boucher bien connu a commis l'imprudence de descendre à la gare de Lille avant l'arrêt complet du train. Jeté sur le quai il a reçu quelques contusions et a pu marcha pied et traîné l'espace de quelques mètres. Sa main a été fortement contusionnée. Il en sera quitte pour une culotte neuve et une suspension de travail de quelques jours.

Les vols

Hier, vers trois heures de l'après midi, pendant que Mme Lequenne, cabaretière, rue des Oyers, 7, était allée dans sa cuisine, des consommateurs, ont fracturé le tiroir du comptoir et ont enlevé une douzaine de francs.

La cabaretière revint quelques instants après. Elle remarqua aussitôt que les glissoires de son tiroir avaient été forcées et constata la disparition d'une certaine somme d'argent.

Pendant qu'elle vérifiait le contenu de sa caisse, les deux consommateurs partirent, mais Mme Lequenne les suivit et arriva à la porte Saint-Maurice, elle les accusa du vol dont ils venaient d'être victime. Les deux individus se mirent à jouer des jambes et ils parvinrent dans les fortifications. Aux cris d'un voleur » poussés par Mme Lequenne, des promeneurs se jetèrent à leur poursuite mais ils ne purent les atteindre.

Mme Lequenne croit connaître l'un des voleurs qu'elle dit s'appeler Georges et demeurer rue des Célestines. Ce voleur a été employé comme moneur depuis l'âge de 16 ans, il vient de rentrer pour passer le conseil de révision.

Plainte a été portée au 2e arrondissement.

— Une bicyclette a été volée à la gare il y a deux jours, le coupable est inconnu.

Clodomir Dervaux, 51 ans, rue des Etaques, 54, a été arrêté pour vol d'une nochère en rino et de deux sacs de toile au préjudice de son propriétaire M. Lallog, éclerier. Dervaux a déjà cinq condamnations à son actif ;

Rosalie Caron, 62 ans, ménagère, rue de Juliers, 109, a été arrêtée pour vol d'un portemonnaie, contenant 12 francs, au préjudice de Mme Warie, rue du Pôle-Nord ;

Lévy Baudement, 28 ans, peintre, rue de Juliers, 79, a volé une échelle et trois étagères au préjudice de M. Delfer-y, tourneur, 17, rue Canmartin.

Une voiture à bras, d'une valeur de 250 fr. a été enlevée, lundi soir, en face de la maison de M. Albert Bernard, marchand de charbons, rue du Port, 79.

Coups et blessures

Lundi, à onze heures du soir, quatre individus étaient attablés dans le cabaret de M. Keleleen, rue de Juliers, 102. Ils avaient bien lu, mais lorsque le quart d'heure de Rabelais-ensuite, fut sonné, ils voulurent payer le cabaretier, puis ils le frappèrent à coups de pots à étain. Des consommateurs avant voulu s'interposer ont reçu des horions. En fin de compte, les jeunes gens se sont sauvés dans les vérres, puis après ce bel exploit, ils prirent la fuite.

Ces quatre forcenés dont les noms suivent ont été arrêtés aujourd'hui, ce sont : Vincent Col sart de nestique ; Louis Vanvooren, bavelier, tous deux de Gand (Belgique); Charles Christiaens, d'origine Christiaens, tous deux bateliers, demeurant à Dunkerque.

La goélette *Frégate* de Gravelines, capitaine Lemoine, sortie de ce port le mars, est arrivée à Islande le lor avril, et le 20 dudit ce navire avait déjà en cale 140 tonnes morues.

D'une façon plus certaine, la goélette « Lionnes de Dunkerque, capitaine Merlin, partie de ce port le 19 mars, avait une pêche de 100 tonnes morues à la date du 20 avril.

Le dundée « Immaculée-Conception », de Gravelines, capitaine Dubuis, parti pour Islande le 5 avril dernier, a pêché dès-lors-fait-ce-sa traversée qui a du être bien courte, à la date du 20 de ce mois, déjà 35 tonnes morues en cale. Ce petit navire a-ant-ainsi-bien-mieux-réussi-pour un homme malade, sur-huit seulement dans se composait son équipage.

Il paraîtrait aussi, mais nous ne donnons la nouvelle que sous réserve, jusqu'à plus ample informé que la goélette *Jeune Etienne* qu'on fait consistoire MM. Cornier frères de Dunkerque et que commande le capitaine Ch. Jonckeindt, avait à la date précédée 300 tonnes de morues en cale, ce qui serait superbe si la nouvelle se confirmait.

Une lettre d'Islande, en mer, datée du 13 mai, émanant du jeune Louis de Berra, matelot à bord du « Alerte », capitaine Turbot, partie le 20 mars, dénonce qu'il n'a pas vu de jours de pareil temps.

Coups de vent de N.-E. et S.-O et d'Ouest, ayant 50 hommes à bord. Il y avait un homme malade nommé Désiré Drual, de Fort-Mardyck, qui a été remis sur la navire de l'Etat.

Il s'agit-ait-ainsi-d'un-nouveau-dundée « Ste-E gène », capitaine Barra, tout allait bien à bord, la goélette « intrépide », capitaine Godine, le « Souvenir », capitaine Gaon, tout allait bien à bord.

Le dernier courrier d'Islande arrivé à Granton (Ecosse), le 18 courant, avait reçu de lettres de nos pêcheurs. D'après nos renseignements, le temps aurait été favorable pendant la quinzaine de mars. En avril, sauf quelques journées de brises large, contrariantes pour le métier, le temps a été relativement bon jusqu'au 21. Ele des dernières nouvelles. Les vents de la partie sud ayant-ainsi-mis, c'est un présage de prospérité de pêche dans le nord de l'île.

Voici les quelques pêches plus officielles des 20 et 21 avril :

Goélette *Frégate*, capitaine Lavallière, armateurs MM. Gombert et Lecomte, 240 tonnes morues.

Goélette *Providence*, capitaine Agnieray, armateur M. Torrie, 120 tonnes morues.

Goélette *Léonine*, capitaine Merlin, armateur M. Beck, 100 tonnes morues.

Goélette *Alerte*, capitaine Turbot, armateur M. Dinoir, 75 tonnes morues.

Goélette *Lionne*, capitaine Boulogne, armateur M. Hars, 30 tonnes morues.

Le capitaine de la frégate déclare dans sa lettre, que le 20 avril, il était arrivé à 15 marc. Il était altert le 30 dudit mois et que le même jour il parla t au capitaine Charles Jonckeind, commandant la corvette goélette à M. Cornier frères, nommé *Islandaise*, qui lui déclarait être parti de Dunkerque le 5 mars et atterri sur les côtes d'Islande le 18 dudit, qu'il avait rencontré du beau temps et de la morue à pêcher. Ces deux navires sont restés dans les mêmes par ges jusqu'au 21 avril. Il est donc à supposer que *l'Islandaise* s'est-e-epoque-savait-avoir une bonne pêche. Sous toutes réserves, la goélette *Madeleine*, partie le 8 mars, aurait capture 70 tonnes en mars et la *Coquette* 50 tonnes.

« Je fin de février, la prem ère quinzaine de mars le temps a été très mauvais en Islande. Ensuite le temps s'est-e-supportable jusqu'au jour des dernières nouvelles (21 avril), que de soupe de vent et pas de sinistre d'ina-noire-fort-ile.

Les Pampolais comprent-ils en dire autant ? Nous le leur souhaitons!

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 22 mai 1894

Présidence de M. Bouquet de Florian, substitut. ROUBAIX

Vol et coups. — Sophie Boyer, 19 ans, hôtelière à Roubaix, qui louait une chambre rue des Fleurs, 67, chez M. Verdonck, cabaretier. Celui-ci la voyant recevoir de nombreux amants, la prie de déguerpir. Mais il s'aperçoit un fois au locataire déménagé, que l'on avait emporté de la chambre garnie des rideaux, des couvertures, des verres et autres objets mobiliers.

C'est pour ce vol que Sophie Boyer comparaît à l'audience, en compagnie d'Eloïse Schoorens, une jeune fille de 18 ans, tisserande à Croix, et de Alphonse Hollemeert, âgé de 21 ans, tisserand à Roubaix.

Sophie Boyer prétend que son amant Hollemaert qui ne travaillait guère et qu'elle nourrissait, a de conserve avec la jeune Eloïse, emporté de chez M. Verdonck les objets volés, le trio en a su 40 sous au Mont-de-Piété et a ensuite vendu la marchandise pour 1 franc. Ces 3 francs ont servi à faire une petite fête.

Alphonse nie avoir pris part au vol. Il est porté-suivi en même temps pour avoir donné un soufflet à sa maîtresse devant le commissaire.

Et, quand le président lui demande : pourquoi avez-vous donné un soufflet à Sophie Boyer, il répond encore indignant : « Elle mentait devant M. le commissaire, et c'est l'indign tion qui me l'a fait faire. »

Cela n'empêche pas ce peu intéressant personnage d'être condamné à 4 mois de prison, plus 5 ans d'interdiction de séjour. Hortense Boyeo se vait condamner à 4 mois de prison.

Quant à Eloïse Schoorens qui avait été entraînée hors de chez elle par la fille Boyeo, elle est restournée chez ses parents et elle promet de se bien conduire. Le tribunal prenant en considération son âge et son repentir lui inflige un mois de prison avec le bénéfice de la loi Bérenger.

Fraude. — Demanghier Arthur et Maes Joseph, tous deux âgés de 19 ans, peigneurs à Roubaix, *ont été arrêtés dans la pâture Gadenne à Wattrelos* importante du pourrit. Cette pâture a chômé d'un 45 jours de prison et 500 fr. d'amende.

Vol. — Charles Corce, 45 ans, fileur à Roubaix, s'est introduit chez M. Jules Jaquet, magasinier, rue Cadeau, 101, pendant son absence. Il lui a soustrait une montre, une tirelire et un couperet. Le tribunal lui inflige 8 mois de prison.

C'est aujourd'hui que sera plaidé l'affaire en diffamation intenté par M. Hélynck à M. Henri Deschamps, directeur de *Roubaisien*.

Cour d'Assises du Nord

Audience du 22 mai

Vol à l'usine Tu bot à Anzin

Un vol des plus audacieux était commis, la nuit du 3 au 4 février, dans la fabrique de chaînes de M. Turbot, à Anzin. Le malfaiteur, après avoir fracturé une porte qui donne sur un terrain de quelques mètres de largeur, situé entre la campagne et l'établissement, escalada le mur de clôture haut de deux mètres environ et se trouva dans la cour de l'établissement, prit une échelle qu'il appliqua contre une fenêtre du magasin, brûlant-la-tête, et-pénétra-dans-le-magasin-de-chaînes-de-M. Turbot une ouverture de soixante centimètres de hauteur sur quarante de largeur, qui lui livra un passage-aisé.

Il s'attaque aussitôt au coffre fort ; mais, après avoir vainement essayé de faire jouer ou sauter la serrure de ce dernier, il dut-se-contenter-de-forcer à coté de la serrure à droite, un trou suffisant pour laisser passer la main.

Il en saisit-le-tout-d'un-marteau et lorsque les plaques de tôle et d'acier de huit centimètres d'épaisseur qui constituent la porte du coffre-fort furent défoncées, le voleur s'arrêta-en-trou à l'aide d'une barre de fer, puis passant la main il s'emparait-de-somme d'argent en billets-de-banque et-sous-rares qu'il évalue à 1.400 fr. tandis que M. Turbot affirme qu'on lui a volé 1 670 fr.

Le malfaiteur était resté-sans-l'éclairement-de-M. Turbot depuis six-heures du-soir-jusques-près-de-quatre-heures-du-matin. Il avait pris le précaution de charger-la-balle une carabine qu'il avait-trouvée dans le cabinet du directeur et qu'il n'abandonne qu'au moment où il franchit, pour s'enfuir, le mur de clôture.

Les dépenses excessives faites-dès-le-lendemain par un ouvrier de l'usine, dans de ressources, le-dénier-Albert-Manouvriers, âgé de 20 ans, forgeron, qui-a-Raismes-et-demeurant-à-Valenciennes, éveillerent les soupçons ; la découverte au domicile de-Manouvriers-d'une partie-de-la-somme-soustraite-et-d'objets-récemment-achetés-avec-le-produit-du-vol, amenerent son arrestation.

Manouvriers, qui-a-du-reste, fait des-aveux complets, a déjà été condamné deux fois à l'emprisonnement pour vol.

Manouvriers est condamné à sept ans de réclusion.

Attentat à la pudeur à Hautmont

Le nommé Augustin Loite, âgé de 65 ans, né à Paris, demeurant à Hautmont, est inculpé d'attentat à la pudeur.

Loite est son amné à quatre ans de prison.

LE CRIME DE NEUVILLE

Un gendre qui tue sa belle-mère

Le dimanche 11 février, un-cultivateur de Neuville-Saloches (arrondissement d'Avesnes) fut le théâtre d'un horrible drame de famille.

Un saboteur Achille Alhach, âgé de 40 ans, né à Oisea, devenu veuf il y a une dizaine d'années, demeurait depuis cette époque avec sa belle-mère, Mme Ursule Legrand, qu'il traitait avec sévérité. Il s'adonnait fréquemment à la boisson et mettait-à-sa-vie, se livrait à des actes de violence.

Ce jour-là, ayant passé la plus grande partie de son temps au cabaret, il se dirigeait vers cinq heures et, sous prétexte que son repas n'était pas préparé à sa guise, entra en fureur, renversant tout ce qui se trouvait à sa portée, menaçant violentant sa belle-mère et ses enfants ; ceux-ci prirent la fuite.

Mme Legrand, qu'il avait retenue, lui adresse des vifs reproches sur sa conduite ; à ce moment, il s'élance sur elle, lui relève les jupons et malgré ses supplications, lui porte plusieurs coups de couteau qu'il tenait à la main.

La blessure-a-un-centimètre-de-longueur ; elle intéressait dans son-bras supérieur toute la paroi de l'abdomen, par la plaie béante, les intestins, du volume de la tête d'un adulte, s'échappaient ; la victime, les retenant avec la main, put toutefois-sortir et se réfugier chez un voisin, mais Alhach vint la chercher pour la ramener dans sa-maison. Mme Legrand mourut-le lendemain des suites de sa blessure sans avoir reçu aucun-secours.

Jusqu'à son dernier soupir, elle est à souffrir de la-brutalité-de-son-gendre, qui, quelques instants avant-qu'elle-expirât, lui-reproche-la-peine-qu'il-a-contraint-de-se-donner à une voisine qui était venue s'informer de son état. La mégère qui a pratiqué l'autopsie du cadavre a déclaré que sa mort était-l'-conséquence directe du coup de couteau qui lui a été porté.

Alhach-reconnaît voir porté ce coup ; il se défient toutefois d'avoir voulu donner la mort à sa belle-mère, mais-prétend-que-les circonstances dans-lesquelles-a-été commis-le crime protestent contre ce système de défense.

Alhach a déjà subi deux condamnations à l'emprisonnement pour coups volontaires et outrages à agents.

Alhach est condamné à huit ans de travaux forcés.

***

Voici le rôle de la journée de mercredi :

Première affaire. — Marie Vycke. — Infanticide. — 5 témoins.

Défenseur. Me Hallu.

Deuxième affaire. — Victor Demeyer. — Faux et banqueroute. — 7 témoins.

Défenseur. Me Lagrange.

Troisième affaire. — Baillon Donay. — Diffamation.

Défenseur, Me Dooghe.

Photographie Elkan

74, rue Pellart, 74, ROUBAIX

Premières COMMUNIONS

12 portraits pour **5** francs, avec une belle carte album comme prime. Portraits de luxe **10** francs la douzaine, donnant droit à un superbe portrait-pastel et à l'huile sur bois.

Renommé pour photographies d'enfants par procédé extra-rapide.

Groupes de familles et de sociétés.

Reproduction d'anciennes photographies.

Grands portraits au charbon 25 0/0 meilleur marché que partout ailleurs.

La maison achète et vend d'occasion, les appareils de photographie.

Nouvelles à la Main.

Mme M..., accompagnait, a-t--hier, un cuisinier et-est-le-hacher et remaquera-bien-vite-l'état-un-gogue.

— Est-ce que vous-chi-n ne vous-mange-pas de viande? demande-t-elle au marchand.

— Oh! non, madame, il la lèche, tout au plus!

***

Fin de scène :

— Comment! je ne t'aime pas? Comment! je ne t'aime pas? Mais, la preuve que je t'aime, c'est que si une autre femme me plaisait plus que toi, je te quitterais sans en dire un to pour elle. Tu vois bien que je t'aime.

BRULE-MAISON.

Gazette des Théâtres

Les premières

Lundi soir, à la Comédie-Française, trois pièces nouvelles, dont une d'auteur belge : *Le Voile* un acte en vers de M. Georges Rodenbach.

Les trois pièces ont été bien reçues.

Le *Bandeau de Psyché* est une sorte de parodie en vers fanambulesques. Une jeune Grecque reçoit la nuit son amant qu'elle s'imagine beau comme l'amour. Au jour le bandeau tombe et Psyché s'aperçoit que son amant n'est qu'un homme vulgaire. Elle le chasse et prie sa mère de lui donner pour époux un vieux laid mais très riche.

L'idée du *Bandeau de Psyché* est-elle-de M. Marcoleau — est-la même qui a inspiré l'auteur du *Voile*.

Le Voile est une œuvre très belle. En voici le sujet : Pour soigner sa tante qui l'a élevée, Jean fait plaiser près d'elle une blanchisse de Bruges dont il s'éprend d'un amour-ardent. Cette jeune fille lui paraît descendre d'un vitrail.

Mais-un-soir, la-vieille-tante-meurt subitement, et-sœur Gudule, appelée en toute hâte, apparît-à-son-amoureux dans une toilette en désordre et-avec-des-cheveux-blanchis-par-une-nuit-d'angoisse. Jean-ne-paraît plus à Jean qu'une simple femme; et-son-amour s'éteint.

Les Romanesques sont un charmant badinage, une-fantaisie-gâtée, fin-un-peu-indécemmin-dont-les-habitants-ont-des-costumes-à-l'-Watteau, dans-bosquets-veulent-marier-leurs-enfants, Mais-ces-fêtes-folles-sont-éprises-le-romanesque-veut-faire-leur-marine-et-assurer-la-réussite-de-leurs-projet, le-bon-bouquet-qui-unit-leurs-enfants-mortelle. Naturellement-cette-fête-tourne-sigillonne-l'amour-des-parents-et-le-mariage-se-conclut.

Mais-plus-tard, quand-ils-apprennent-qu'on-se-moquait-d'eux, une-brouille-survient, suivie, du-reste, de-réconciliation.

Auteur : M. Rost nd, qui n'a que 35 ans.

Le succès a été très grand, surtout pour le *Voile*.

Etat-civil de Roubaix

Du 22 mai

Naissances. — Herman-ce Delsenne, rue Carlsgay, coin Lapeyre — Emma Renard, rue Turgot, 11 — Georges Delannoy, rue Fontenoy, 135 — Théophile Ollivier, rue Fontenoy, 87 — Adéline Dallemée, Hôtel Dieu, — Auguste Nys, rue Turbiau, 672 — Julien Desclaux, rue du Lille, cour Raion, 3 — Alphonse Moreau, rue de la Chaussée, 18 — Ferdinand Coyl, rue Wattl, sour Pellerghem, 10 — Madeleine Desmarécaux, rue Turbiau, rue Colbert, 15 — Eugénie Deh-yneck, rue de Lannoy, 215.

Décès. — Néant.

Mariages. — Entre : Georges Motte, 28 ans, industriel, boulevard Gambetta, 27 et Marie Vatine, 19 ans, sans profession, rue Pauvrée, 5 — Pierre Lagneau, 30 ans, rattacheur et Rosalie Mastiaux, 30 ans, peigneuse, rue Labruyère, 60.

Etat-civil de Tourcoing

Du 20 mai

Naissances. — Marcel Vandenberghe, rue Blanche Porte — Edouard Florent, rue Blanche Porte — Hélène Wyseur, rue Vieille Lepers — Jeanne Tack, rue du Blanc-Seau.

Du 21

Marie Meerlens, rue St-Louis — Albert Decninck, ruelle Codron — Eugène Dubois, boulevard Gambetta — Gustave Barbret, rue Brun Pain — Baptiste Junck, rue Masquelier.

Décès. — Lucie Debuigne, 61 ans, sans profession, Hôpital Civil — Henri Vannuxem, 51 ans, comédien — Edmond Van Cotte, 35 ans, manufacturier, Hôpital Civil — Lucie Noppe, 1 jour, rue Poilence — Paul Proutin, 4 ans, boulevard Gambetta — Marie Vandenbroucke, 4 ans, sans profession, — Pauline Dujardin, 39 ans, rue des Anges — Marie Vanbecke, 39 ans, ménagère, passé-e Neuve-ville — Marie Tilmbain, 30 ans, couturière, rue Bassaix.

Du 21

Paul Desseux, 5 ans, rue Blanche Porte — Henri Pinoit, 4 mois, rue des Moulins — Juliette Delattre 23 ans, rentier, rue Tournai — Andrin Noyon, 3 jours, rue Neuve — Marie Vanhaute, 5 mois, rue Haute Voie — Sophie Fragman, 58 ans, cabaretière, rue des Anges.

Promesses de mariages. du 20 mai — Entre : Albert Bouveau, 28 ans, employé et Marie Vasseur, 24 ans sans profession — Jean Delhonte, 22 ans, tisserand et Louise Tack, 22 ans, soigneuse — Pierre Dupuis, 22 ans, chauffeur et Odile Fléchines, 28 ans, servante — Alphonse Nassenas, 25 ans, tanneur et Marie Vandenbaele, 19 ans, soigneuse — Henri Ion, 26 ans, sans profession, et Gabrielle Tronsseaux 23 ans, soigneuse — Ernest Maquinay, 25 ans, typographe et Marie Cardon, 22 ans, piquriere — Joseph Vanderslancke, 34 ans, mensulier et Célina Braconier, 28 ans, doublement — Désiré Vasseur, 25 ans, tisserand et Marie Martens, 31 ans, sans profession — Alfred Delberghe, 32 ans, bijoutier et Jeanne Dehouck, 23 ans, sans profession — Arthur Sinchoff, 24 ans, rattacheur et Augustine Lefebvre, 22 ans, soigneuse — Charles Mesello, 62 employé et Marie Lacourte, 54 ans, soigneuse — Léon Dhesse, 64 couvreur de bulle et Marie Verbeurg, 52 ans, journalière — Albert Hugo, 23 ans, tisserand et Aurelie Leroy 25 ans, bobineuse — Charles Debart, 27 ans, tisserand, et Marie Cullens, 21 ans, serv nte — Albert Tronsseaux, 23 ans, tisserand et Marie Van Elslande, 21 ans, sans profession.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 22 mai 1894.

Les résiliations qui avaient marqué la séance d'hier ont continué ses défilé au cells de ce jour, mais ses achateurs nouveaux se sont présentés et leurs demandes ont relevé le 3 0/0 de 100.95 à 101.10 et le 3 1/2 de 106.97 à 107.07.

L'Italien également a été quelque peu mouvementé ; en clôture il a été établi à 77.87.

Les autres fonds ont suivi ces deux mouvements insignifiants.

Aucun cours n'a été inscrit sur la Banque de France.

Le Crédit Foncier est solidement tenu à 961.25. Sa obligation foncières et communales à lots ont eu comme toujours un marché très animé.

Le Comptoir National d'Escompte fait 505, le mouvement des opérations finies être devenant un peu plus ac if, les bénéfices de cette société vont tendre à prendre des développements nouveaux.

Le Crédit Lyonnais se négocie à 741.25. Depuis quelque temps déjà, ces titres sont cotés sous deux rubriques : une pour les titres entièrement libérés et une pour les titres non encore libérés.

La Société Générale est soutenue à 456.

L'obligation des Chemins Economiques fait 415.

BOURSE DE LILLE

du 22 mai 1894

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

Lille 1860 (obligt. de 100), 114.

FONDS ET VALEURS FRANCO-BELGES

Denain et Anzin (actions de 500 fr., t. p.), p. 425 fr.

CHARBONNAGES (Actions)

Aniche le 1/12, 2600 — Anzin le 1/100e de denier, 4500 — Bully-Grenay le 1/8 sixième. 2635 — Carvin (a. 500 f.), 1215 et 1225 — Crespin, (a. 50 f.) 160 — Douchy le dixième, 3100 — Drocourt (act. 1000 t. p.) 1 à 1800), 5305 — Drocourt (act. 1000 t. p., 1801 à 3500), 5305 — Lens, centième dividn, 340. — Outreau (act. 500 t. p.) 500.

Courant...	18 90	18 65	Juil.-A...	19 45	19 15
Juin.....	19 20	18 95	4 derniers	19 65	19 35

Huiles

Courant...	45 —	45 —	Courant.	47 75	47 50
Juin.....	45 75	45 —	Juin....	47 25	47 50
Juil.-A...	46 25	45 75	Juil.-A...	47 75	47 50
4 derniers	47 —	46 50	4 derniers	48 25	46 50

Sucres blancs

Courant.....	31 87	32 —
Juin.....	32 37	32 —
Juillet-Août...	32 62	32 —
4 d'octobre...	31 50	31 25
Janv. 89...	— —	30 25
Raffiné.....	104 00	99 —

Alcools

Courant.....	32 25	32 —
Juin.....	32 75	32 25
Juillet-Août...	33 —	32 —
4 derniers.....	33 75	33 25
Disponible.....	32 —	32 —

TOURCOING

Tel est le titre de l'ouvrage d'histoire locale que nous avons mis en vente au prix de

50 Centimes

Ce livre, luxueusement édité, est divisé en trois parties :

1° *Les municipalités de 1789 à 1795 ;*

2° *Les occupations successives par les armées coalisées ;*

3° *La Bataille du 18 mai 1794.*

Les fêtes grandioses que nous célébrerons augmentent encore l'intérêt des études, des documents et des récits qui abondent dans le livre.

TOURCOING

et qui lui imposent une place dans la bibliothèque de tous nos concitoyens.

Ecrite par un enfant de notre Ville, sous l'inspiration du plus ardent patriotisme et du plus profond amour de la Cité, l'œuvre historique de nos aïeux m se en vente au prix de

Cinquante Centimes

restera comme le plus ardent hommage des grandes manifestations de notre Ville.

50 pages contenant plus de 1000 renseignements sur des matières pour faire soi-même, à 10 centimes le livre et au lieu de 1 franc. Chaque Ménage en possédera un, et en lisant ces Recettes, Conseils, Secrets, et mes économie de 50 0/0, ainsi que extraits des Médecines Simples, Recettes de Bouche, Kirsch, Absinthe, Genièvre de Hollande, Bière, Vinaigre, Moutarde, Charcuterie, Conserves de Gibier Fleurs artificielles, etc., etc. Beaucoup de pays ou les Produits de pharmacie sont chers ou rares, des Vins et spiritueux distillés de leur Ruche ; Mieux vaut prévenir que guérir, mieux vaut éviter le mal que le guérir. Avec le Petit Livre Trésor des Ménages, on peut se passer de Pharmacie et de Médecin. Il est indispensable à tout ménage, à tout Chef de famille et à tout Ouvrier qui veut se passer de Médecin et de Pharmacie. Il est en vente partout, à 10 centimes le livre, avec deux jolies étiquettes pour coller sur les bouteilles, et franco contre 25 centimes en timbres-poste. Dépôt : Pharmacie Centrale, 14, Place Rihour, Lille.

AVIS

Heures fixées par l'Administration municipale pour l'éclairage public, du 16 au 28 mai :

Allumage à 9 h. .7. du soir, extinction à 2 h. 1/2 du matin.

L'allumage et l'extinction sont commencés un quart d'heure avant et doivent être terminés un quart d'heure après les heures fixées ci-dessus.

W. C.

Anvers, 21 mai.

Perqueses allemandes de la Plata

Avril 430 ; mai 398 1/2 ; juin 395 0/0 ; juillet 397 1/2 ; août 400 0/0 ; septembre 403 0/0 ; octobre 406 0/